

Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté, présenté par le représentant Grégoire, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794)

Henri Jean-Baptiste Grégoire

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Grégoire Henri Jean-Baptiste. Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté, présenté par le représentant Grégoire, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 670-680;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_21061\\_t1\\_0670\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21061_t1_0670_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

tement à l'ordre du jour. Son mauvais travail l'avait fait reléguer parmi les médailles inutiles aux artistes ; mais l'idée et l'expression de cette pièce sont dignes des représentants d'une nation libre ; elle prouve que dans le temps des troubles qui, dans le xvi<sup>e</sup> siècle, agitaient la France, la sève républicaine fermentait déjà dans quelques têtes fortes (1).

[Paris, 12 germ. II] (2).

« Je présente à la Convention nationale quelques épreuves de la gravure d'une ancienne médaille d'argent qui est parfaitement à l'ordre du jour. Son mauvais travail l'avait fait reléguer parmi les médailles inutiles aux artistes, mais l'idée et l'expression n'en seroient pas désavouées par les Représentants d'une nation libre.

Pendant les agitations de la Ligue, la sève républicaine fermentait dans quelques têtes fortes. Elle ont prononcé dans ce précieux monument leur vœu pour la destruction de la tyrannie ; la Convention nationale l'a accompli ».

BARTHÉLEMY, le jeune.

Le citoyen Barthélemy le jeune, adjoint à la garde du cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, présente quelques épreuves de la gravure d'une ancienne médaille d'argent, qui paraît avoir été faite pendant les troubles de la Ligue, et conservée depuis un très-grand nombre d'années au cabinet national des médailles.

Elle représente, d'un côté, un bras sortant des nues, moissonnant trois lys avec une épée tranchante : légende : « *talem dabit ultio messem* ». « *Et telle est la moisson qu'obtient dra la vengeance.* ». De l'autre côté, un autre bras lançant la foudre sur une couronne et un sceptre brisé ; légende : « *flamma metuenda tyrannis.* » « *à l'aspect de ces feux les tyrans tremblent.* ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

## 27

Le représentant du peuple Grégoire offre à la Convention nationale un essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté (4), dans lequel il a tâché de recueillir tout ce que les Anciens et les Modernes ont dit de plus intéressant (5).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public.

(1) *Mon.*, XX, 110; *Débats*, n° 559, p. 198; *F.S.P.* n° 273; *J. Sablier*, n° 1232; *B<sup>in</sup>*, 15 germ. (suppl<sup>1</sup>); *M.U.*, XXXVIII, 203; *J. Mont*, n° 140; *C. Eg.*, n° 592; *Balave*, n° 412; *Ann. patr.*, n° 456; *Rép.*, n° 103, p. 412.

(2) *C* 297, pl. 1013, p. 20. On trouve, p. 21, la reproduction de cette médaille.

(3) *P.V.*, XXXIV, 317. Minute du p.-v. (*C* 297, pl. 1013, p. 20).

(4) *P.V.*, XXXIV, 318. *C. Eg.*, n° 593; *M.U.*, XXXVIII, 213; *Mon.* XX, 110; *Ann. patr.*, n° 457; *Batave*, n° 412; *J. Perlet*, n° 557; *Débats*, n° 559, p. 198.

(5) *J. Mont.*, n° 140.

## ESSAI HISTORIQUE ET PATRIOTIQUE SUR LES ARBRES DE LA LIBERTE (1).

### Chapitre premier: Arbres sacrés chez les Anciens

Un charme involontaire entraînait les premiers hommes sur les montagnes et dans les forêts : les montagnes semblaient leur préparer un asile contre les inondations dont le souvenir les glaçait encore d'effroi. D'ailleurs, sur ces cimes élevées où se développe la majesté de la nature, leur âme s'agrandissait avec l'horizon, et de là ils aimaient à se considérer comme planant sur les erreurs et l'univers, comme intermédiaires entre le créateur et les êtres créés.

La profondeur des forêts, le silence des futaies majestueuses et sombres, impriment à l'âme des teintes religieuses. L'homme, échappé à la tourmente des passions et des malheurs, recherche la solitude, pour se replier sur soi-même, et jouir de son cœur sans autre témoin que la Divinité. Les autels sur les lieux hauts et dans les bois sacrés furent les premiers monuments de la religion des anciens.

Le choix d'un arbre ou d'un arbuste pour servir d'emblème religieux, politique ou moral, est sans doute bien naturel à l'homme, puisqu'on trouve cet usage chez tous les peuples, anciens et modernes. L'olivier était consacré à Minerve, le myrte à Vénus, la vigne à Bacchus, le laurier à Apollon, le cèdre aux Euménides, le figuier à Mars, le peuplier à Hercule, le pin à Neptune, le chêne à Jupiter. L'antiquité représentait des animaux et des plantes dans les monuments, sur les médailles, pour figurer la reproduction des êtres : c'étaient les emblèmes de la nature vivante, expirante et renaissante.

L'Égypte avait choisi le lotus, qui est une espèce de nymphæa ou nénuphar, dont la fleur réjouit les yeux, dont la tige servait à faire des flûtes, dont la graine et les racines servaient à la nourriture (2). Cette plante est encore, dans les Indes, l'emblème de la beauté : Vitchnou est représenté nageant dans l'espace sur une feuille de lotus.

Athènes affectionnait l'olivier : ses médailles ont, les unes la chouette seule, les autres la chouette et l'olivier réunis. Cependant les platanes y étaient en honneur : au *céramique* interne, c'est-à-dire dans la promenade des *tuileries*

(1) Chez Desenne, Bleuet et Firmin-Didot, an II, in-12°, 68 p. (*B.N.*, Li<sup>22</sup>19, in-12). Voir J. GUILLAUME, *ouvr. cité*, III, 223 et 227. Le décret concernant la plantation d'un arbre de la Liberté dans chaque commune aurait été voté le 3 pluv. (*Débats* n° 491, p. 48) mais on n'en trouve pas mention au *P.V.* ni au reg. des décrets. La *B.N.* possède une autre éd. de cet *Essai*, avec notes par Ch. Dugast et introd. par M.A. Havard, Paris 1833, petit in-12 (Li<sup>22</sup> 20). C'est celle-ci que nous reproduisons à cause de l'abondance des notes. Nous indiquons entre ( ) celles qui ont été ajoutées au texte de Grégoire ou bien avec la mention : *nouv. éd.*

(2) Le lotus est représenté sur beaucoup de monnaies égyptiennes et sur la fameuse mosaïque de Palestrine. Voyez la savante dissertation de Barthélemy sur ce monument.

(1) situés dans la ville, on remarquait un platane fameux, où les magistrats, chargés de surveiller le costume des femmes, affichaient le nom de

(1) Sur l'invitation de quelques gens de lettres, je reproduits ici le rapprochement curieux entre les *tuileries* d'Athènes et celles de Paris, que j'ai consigné dans mon *Système de dénominations topographique*, etc., page 6 et suiv.

« Athènes était, comme Paris, divisé en sections, appelées *comé* : chacune veillait à sa propre police sous la surveillance d'une autorité centrale.

« Les deux principales promenades d'Athènes étaient les *tuileries* ou *céramiques* ainsi nommés parce qu'anciennement on y faisait des tuiles, comme aux tuileries de Paris dans les treizième et quatorzième siècle.

« Il y avait deux *céramiques* ou *tuileries*, l'un dans l'enceinte, l'autre hors des murs de ville. Dans le *céramique* externe Platon enseignait la philosophie. On y révérait les monuments des héros morts en défendant la patrie, excepté de ceux qui avaient péri aux Thermopyles et à Marathon : ceux-ci avaient été inhumés dans les lieux témoins de leur valeur.

« Les *tuileries* situées dans la ville, et qui donnaient leur nom à l'une des sections d'Athènes, présentent un rapprochement d'une singularité piquante.

« Là était le palais national de l'aréopage, composé de cinq cents représentants du peuple athénien, qui, pendant une année, exerçaient les fonctions de sénateurs.

« Là était déposé le code des lois, l'acte constitutionnel de la République.

« Là on montrait la place où s'était opérée la révolution du pays.

« Aristogiton, que Thucydide et Lucien nous peignent comme le plus pauvre et le plus vertueux de ses concitoyens, comme un vrai *sans-culotte*, de concert avec son ami Harmodius, tua le *Capet* d'Athènes, le tyran Pisistrate, qui avait à peu près l'âge et la scélératesse de celui que nous avons exterminé.

« Ce même jour Harmodius, qui, d'après les détails que donne l'histoire, paraît avoir été de la caste privilégiée des *eupatrides*, fut, comme Le Pelletier, assassiné pour avoir concouru à la destruction du tyran; et la royauté fut abolie dans Athènes à peu près à la même époque qu'à Rome.

« Quelque temps après, toute la race des Pisistratides (les Bourbons d'Athènes) fut chassée du territoire de la république. Hippias, frère du tyran mis à mort, accompagné de quelques émigrés, traîna sa vie errante à Sigée et à Lamprosaque. Il s'unit ensuite aux Perses pour faire la guerre aux Athéniens jusqu'à ce qu'il périt à Marathon, suivant les uns, à Lemnos, suivant les autres.

« A cette correspondance de noms et d'événements, arrivés il y a vingt-trois siècles, à 400 lieues d'ici, j'ajoute encore quelques détails.

« Le nom seul des Pisistratides éveillait une sainte fureur dans l'âme des Athéniens : ils ne cessaient d'en rappeler l'exécrable mémoire à leurs enfants, en leur retraçant les maux que cette famille leur avait causés. Ces sentiments étaient exprimés avec énergie dans les hymnes destinés aux fêtes et aux jeux publics. Une foule de chansons, dont il nous reste un fragment précieux dans Athénée, célébraient Harmodius et Aristogiton, comme chez nous on célèbre les martyrs de la liberté.

« Le génie des arts prodigua aux *tuileries* d'Athènes ses chefs-d'œuvre et sa magnificence, surtout dans les portiques, pour lesquels les Grecs avaient un goût passionné. On y plaça successivement les portraits des grands hommes, législateurs, écrivains, tyrannicides et guerriers. Le peuple y fit ériger en bronze les statues de ses deux libérateurs (Aristogiton et son ami Harmodius) : elles

celles qui se négligeaient à cet égard, et la peine qu'on leur infligeait (1). A côté de la rue sacrée, et presque entre les deux *céramiques* ou *tuileries*, on trouvait le *figuier sacré*, près duquel s'arrêtait le cortège qui venait de sacrifier à Eleusis (2). C'est ici le cas de rappeler encore une *nfamie* royale. Les figures de l'Attique étaient très-estimées : Athénée raconte qu'un roi de Perse ne trouva pas de meilleur moyen, pour en avoir sans les payer, que de déclarer la guerre à la Grèce (3). Sans doute des milliers d'hommes furent égorgés parce qu'un tyran aimait les figues (4). L'arbre qui le produit a conservé sa réputation ; et actuellement encore, en Orient, le *figuier pagode* est, pour les Indiens, l'objet d'une vénération religieuse.

attestaient le génie de Praxitèle, la reconnaissance nationale, et la haine de la royauté. Sous le règne de l'égalité Athènes s'éleva au faite du bonheur, etc. ». Voir Thucydide L. VI (M. Gail a publié en 1807 une version française de Thucydide, 4 vol. in-8°); le *Parasite* de Lucien (Les Œuvres complètes de Lucien ont été traduites en Français par l'Abblancourt Massieu, Belin de Ballu et quelques autres.); Pausanias, l. I (Son voyage historique de la Grèce a été imprimé par les soins de M. Clavier avec une traduction française, Paris, 1814-21, 6 vol. in-8°); Pline, l. XXXIV, c. IV (L'histoire naturelle de Pline a été traduite en français par Poinssinel de Sivry, Paris, 1771-82 : 12 vol. in-4°); Aulu-Gelle, l. XVII, c. XXI (L'ouvrage d'Aulu-Gelle, les *Nuits attiques* ainsi nommé parce qu'il le composa pendant les soirées d'hiver à Athènes), où l'on retrouve beaucoup de fragmens d'auteurs anciens perdus, a été traduit en français par Verteuil; Paris, 1776, 3 vol. in-12; et réimprimé en 1818, 3 vol. in-12, avec les corrections de M. Verger); le *Céramicus* et le *Pisistratus* de Meursius (Meursius Jean, savant et laborieux antiquaire hollandais. Ses ouvrages, au nombre de 67, ont été publiés par J. Lami, Florence, 1741-63, 12 volumes in-folio (voyez les tomes 12 et 20 des *Mémoires de Nicéron*); Meursius est né en 1579, et mourut en 1639); Paw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. II, p. 4 (Pauw [Corneille de], savant hollandais. Ses recherches philosophiques sur les Grecs, les Américains, les Egyptiens et les Chinois, ont été publiées à Paris en 1785. 7 vol. in-8°); et passim Athénée, l. XV (Lefebvre de Vilbrune a publié une traduction française des œuvres d'Athénée. Paris, 1789, 5 vol. in-4°).

(1) Jules Pollux, *Onomasticon*, l. VIII, c. IX.

(2) Philostrate, de *Vitis sophistarum*, l. II. Athénée, qui parle aussi du *figuier sacré*, l. III, fournit à son traducteur (Vilbrune) l'occasion de réfuter Casaubon, qui en avait nié l'existence.

(3) Voyez Athénée, l. XIV.

(4) Combien n'y a-t-il pas de faits dans l'histoire moderne qu'on pourrait mettre à côté de celui-là ? ne sait-on pas qu'une fenêtre de travers, une paire de gants tombée, un etc. omis dans une lettre de Jean Casimir, roi de Pologne, ont occasionné des guerres qu'on a masquées du voile de l'intérêt public. Et quand ce n'est pas pour des motifs futiles que les rois versent le sang des hommes, c'est pour renforcer leur despotisme. N'est-ce pas, pour citer des faits connus de tous, dans ce but que ce Louis-le-Grand que nous avons tant rapetissé fit la guerre à la république de Hollande; que le dissimulé Louis XVIII la fit à l'Espagne; que le stupide et *mitrailleur* Charles X entreprit le bombardement d'Alger; que l'infâme Nicolas, ce bourreau de la Pologne, agrandit de plus en plus la Russie, etc., etc. ? Et puis ces misérables-là prennent affrontément le titre de bienfaiteurs de l'humanité qu'ils égorgent (*Nouv. éd.*).

Palmyre et la Judée, les Phéniciens, les Carthaginois et les colonies fondées par ces peuples en Europe, avaient adopté le palmier, qui, par ses espèces très-multipliées, nourrit l'homme, le désaltère et l'habille (1). Les Babyloniens en vantaient une, qui, au rapport de Pline, leur fournissait 360 sortes d'utilités, et que, par cette raison, ils regardaient comme l'emblème de leur année, composée d'un égal nombre de jours. Le palmier figurait encore la durée des états, et sa feuille était un symbole triomphal ou commémoratif, dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. Les Juifs des contrées septentrionales de l'Europe font venir annuellement d'Italie ou d'Orient des palmes pour la célébration de leur fête des tabernacles. L'Asie conserve cette vénération pour le palmier, et dans ce pays, qui fut le berceau du genre humain, des fables ridicules, mêlées aux vérités primitives dont il fut dépositaire, persuadent à certains peuples que, le palmier ayant été formé du reste de limon qui avait servi à créer Adam, il y a entre cet arbre et l'espèce humaine une parenté bien établie (2).

Dans plusieurs contrées du Pérou, les cérémonies du culte se pratiquaient sous le *palta* et le *lucuma*, deux espèces d'arbres distinguées par la bonté de leurs fruits, par la beauté de leurs tiges, et qui formaient communément un bosquet autour des cabanes (3). Chez les sauvages de la mer du sud, les voyageurs ont trouvé l'usage de planter pour chaque individu un arbre qu'il regarde comme sacré. A la naissance de leurs enfants, quelques Américains plantent un bois d'acacias, qui, à l'époque de leur mariage, suffit pour les doter; et le blanc de Hollande, qu'on appelle encore *ipreau*, a pris cette dénomination de la coutume qu'avaient autrefois, dit-on, les habitans d'Ipres d'en faire des plantations dans les mêmes circonstances.

Vous avez lu l'histoire attendrissante de *Paul* et *Virginie*. A leur naissance leurs mères avaient planté deux cocotiers, qui, en croissant, enlaçaient leurs palmes, et dont l'existence formait leurs archives. « Mon frère, disait Virginie, est

de l'âge du grand cocotier, et moi de l'âge du plus petit » (1).

Mais la plupart des arbres prolongent leur existence au-delà des bornes de la vie humaine. La mort moissonna ces vertueux enfans : ils furent inhumés près l'un de l'autre, sous une touffe de bambou (2); les palmiers leur ont survécu.

## Chapitre II : Du chêne

Le chêne fut toujours pour l'Europe ce qu'était le palmier pour l'Afrique et l'Asie. Les Anciens plaçaient dans les forêts de chênes les dryades et les hamadryades. Chacune de ces dernières était attachée à un arbre qui naissait et mourait avec elle (3).

Ovide raconte, dans ses *Métamorphoses* (4), l'histoire d'Érésichon qui abattit un bois consacré à Cérès, et surtout un chêne si gros, que seul, dit le poète, il était une forêt *una nemus*. On y attachait des bandelettes et des tableaux votifs. Au premier coup de cognée l'arbre gémit; il en sortit du sang; et une voix lui dit : « Tu fais mourir une nymphe renfermée sous cette écorce, et chérie de Cérès; mais bientôt ta mort me vengera. » Érésichon expira dans les horreurs d'une faim dévorante.

Faut-il rappeler ici tous les autres contes de la mythologie; les arbres et les rochers sensibles à la musique d'Orphée; Philémon changé en chêne, et Baucis en tilleul; la toison d'or suspendue à un chêne; et l'apologue de la cognée, qui demande, dans une forêt, un chêne pour se faire un manche? on le lui accorde; alors elle emploie ses forces à détruire la forêt: image sensible de l'ingratitude (5). C'est ainsi que, chez les anciens, d'heureuses fictions servaient de véhicule à la morale.

Les Grecs et les Romains, dans leurs sacrifices, ornaient les autels de rameaux de chêne; et le laboureur n'osait commencer sa moisson qu'il n'eût auparavant couronné sa tête de feuillage de chêne et chanté des vers en l'honneur de Cérès.

(1) Le palmier est avec le lion sur le bouclier trouvé dans le Rhône, et qui est au cabinet des médailles de la bibliothèque nationale. On trouve encore le palmier sur toutes les monnaies d'Aradus. Cyrène avait adopté le *sylphium*. On ignore à peu près quelle était cette plante. Plusieurs auteurs ont prétendu que c'était celle qui fournit l'*assa fœtida*.

(2) Caroli Aurivillii, *Dissertationes ad sacras litteras pertinentes*, etc., Gottingue, 1790. On y trouve un extrait de l'ouvrage cosmographique de *Ibn Alvardi*. Après avoir dit que le palmier est béni dans toute la terre, il ajoute : « Honorate amitam vestram palmam. Appellatur autem amita nostra, quod creata est ex residuo glebæ Adami super quam pax sit. » (Ibn-Al-Wardy, géographe et poète arabe. On a de lui une Géographie, la Perle des merveilles : on a fait divers extraits de cet ouvrage; un abrégé de la Chronique d'Aboufida; un poème sur la Grammaire, et une traduction en vers du traité des Principes de la secte de Chaféi (savant musulman, l'un des fondateurs des quatre rites orthodoxes du mahométisme), d'Edyn-Abd-Elghafar).

(3) Le *palta* ou *avocat* est le *laurus persea* de Linnæus. Il réussit parfaitement à Valence en Espagne, et prospère probablement dans nos départements méridionaux. Le *lucuma* ou *jaune d'œuf* est l'*achras mammosa* de Linnæus.

(1) Nous rapportons ici ce passage de Paul et Virginie tel que l'a écrit Bernardin-de-Saint-Pierre : « Quand on l'interrogeait (Virginie) sur son âge et sur celui de Paul : « Mon frère, disait-elle, est de l'âge du grand cocotier de la fontaine, et moi de celui du plus petit. Les manguiers ont donné douze fois leurs fruits et les orangers vingt quatre fois leurs fleurs depuis que je suis au monde. » Tome 6, page 92, éd. de Dupont, Paris 1826. (Nouv. éd.).

(2) Voyez le même tome, page 190. (Nouv. éd.).

(3) *Dryades* vient de *dpus*, *chêne*. Le mot *druille* s'est conservé dans quelques parties de la ci-devant Aquitaine pour désigner ce que Secodat nomme le chêne mâle. Voir *Mémoires sur l'histoire naturelle du chêne*, in-fol. (Secodat (Jean-Baptiste, baron de), né à Marthillac en 1716, et mort à Bordeaux en 1796. On sait que c'est le fils du célèbre Montesquieu. Il est auteur de plusieurs ouvrages relatifs aux sciences, au commerce et à la marine. Le *Mémoire sur l'histoire naturelle du chêne*, etc., a été publié à Paris, 1785, in-folio de 92 pages et 15 planches.)

(4) *Métamorphoses*, P. VIII, fab. XI (traduit en vers français par Saint-Ange).

(5) La Fontaine s'est emparé de ce sujet, voyez livre XII, fable 16, la Forêt et le Bûcheron. (Nouv. éd.).

Les anciens Russes, allant par mer à Constantinople, s'arrêtaient, dit Constantin Porphyrogénète (1), à l'île Saint-Grégoire, sous un très-gros chêne, pour immoler des oiseaux.

Vous connaissez cette belle description que fait Lucain d'une forêt sacrée des environs de Marseille (2). L'armée de César n'osait y toucher: le premier il y porta la hache; et les troupes, rassurées en voyant que les divinités des bois ne l'avaient pas foudroyé, secondèrent ses efforts. La chute de cette forêt, vénérable par son antiquité, déchirait l'âme de nos aïeux. On sait avec quelle solennité les Gaulois allaient cueillir le *gui*. L'imposture disait, et l'ignorance répétait, qu'à cela était attaché le bonheur de la nation. Dans les chênes ils révéraient Esus, la divinité suprême. Ce culte s'est perpétué en France jusqu'aux douzième et treizième siècles (3).

Par une suite de cette inquiétude qui porte l'homme à sonder l'avenir, on voulait que les chênes de Dodone rendissent des oracles. Ils étaient prophétiques en ce sens que, quand ils avaient peu de fruits, cela présageait une disette; car on sait que les Arcadiens et plusieurs autres peuples antiques vivaient de gland avant que les procédés de l'agriculture leur eussent appris la culture du froment. Pline le naturaliste assure que de son temps beaucoup de peuples étaient encore balanophages ou glandivores. Il cite entre autres l'Espagne, où l'on servait des glands au dessert (4) : cet usage s'y est conservé. Le chêne à glands doux fournit encore aux Espagnols une nourriture saine et savoureuse. L'art de la greffe, qui fait journellement d'heureuses acquisitions, multipliera peut-être les avantages de cette espèce de chêne, dont la culture serait d'ailleurs également utile et facile en France.

Le soc ouvrit le sein de la terre, et les champs se couvrirent de moissons; mais, pour conserver le souvenir des temps primitifs, et marquer le passage de la vie agreste à l'état social, dans la solennité des noces, chez les Grecs, lorsque l'on conduisait l'épouse à la maison de l'époux, un enfant, qui portait du gland et du pain, précédait en criant : « J'ai quitté le mauvais, j'ai trouvé le bon (5) »

Chez les Romains, un chêne planté devant la maison en était regardé comme le protecteur (6). C'est à cet arbre qu'ils suspendaient les dépouilles des ennemis vaincus, à l'imitation, sans doute,

(1) Constantin VII, surnommé Porphyrogénète, empereur d'Orient. Il a laissé plusieurs ouvrages, tels que la description géographique des provinces de l'empire; une vie de l'empereur Basile-le-Macédonien, son aïeul; un Traité sur le gouvernement de l'empire (voyez le chapitre IX de cet ouvrage pour le fait cité); Cérémonies de la cour byzantine, etc., qui ont été publiées avec des notes et une version latine, par M. Meursius, Leyde, 1611-17, in-8. (*Nouv. éd.*).

(2) Voyez la Pharsale.

(3) V. Martin, Histoire de la religion des Gaulois, l. II, p. 291 et *passim* (Paris, 1727, 2 vol., in-4°).

(4) Pline, l. XVI, *Artemidore oneirocritica*, l. II, c. XXIV. Le chêne de Chaonie et celui d'Espagne étaient, dit-on de la même espèce, *quercus esculetta*.

(5) *Alexander ab Alexandro, genialium dierum*, l. II, c. V (Jurisconsulte napolitain des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. L'ouvrage cité a été imprimé avec les commentaires de plusieurs auteurs, Leyde, 1673, 2 vol. in-8°).

(6) Voir Ovid. *in Fastis*.

de ce qu'avait fait Enée après avoir tué Mézence (1). Les ambassadeurs romains prirent les chênes à témoin que les Eques avaient rompu l'alliance.

Les consuls Domitius et Dolabella ayant établi un concours pour les poètes, le feuillage du chêne servit à tresser les couronnes décernées au Capitole à ceux qui avaient mérité le prix. Le même genre de récompenses était accordé à celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen. Gellius proposa au sénat d'en donner une à Cicéron, qui, en dévoilant la conjuration de Catilina, avait sauvé, non seulement un citoyen, mais la patrie (2). Quelles raisons décidèrent la préférence accordée au chêne pour les couronnes civiques? Plutarque en allègue plusieurs, les unes sensées, les autres puériles: c'est, dit-il, parce que le chêne se trouve partout, parce que cet arbre est né le premier (3), etc.

L'adulation, qui corrompt tout, profana dans la suite les couronnes civiques en les décernant aux tyrans. Car on trouve des médailles de Caligula avec le gland et l'inscription *Ob cives servatos*; de Vespasien, avec la couronne de chêne et la légende *Libertate populi romani restituta*, ou *Adsertori libertatis publicæ* (4).

A quel excès d'avilissement était réduit ce peuple, qui, en baissant les fers imposés par

(1) La fable rapporte que Mézence, roi et tyran d'Etrurie, étendait un homme vivant sur un cadavre, joignait leurs bouches et tous leurs membres, et le faisait mourir dans cet état; que les Eturiens le renversèrent, et qu'après s'être battu contre les Troyens il fut tué par Enée. (*Nouv. éd.*)

(2) Voir Aulu-Gelle, l. V, c. VI.

(3) Voir Plutarque dans sa CXII<sup>e</sup> question romaine: « Pourquoi est-ce qu'à celui qui a sauvé un citoyen à la guerre on donne une couronne de branches de chesne? Est-ce pour autant que partout et en tout lieu on recouvre facilement du chesne à la guerre, ou bien pour ce que cette couronne est dédiée et sacrée à Jupiter et à Junon? Ou bien c'est une ancienne coutume procédée des Arcadiens, qui ont quelque consanguinité avec les chesnes, pour ce qu'ils se disent estre les premiers des hommes issus de la terre, comme les chesne entre tous les arbres. » Traduction d'Amyot.)

Voir aussi *Paschasius de Coronis*, liv. VII. Cet ouvrage est assez bien digéré, et ce qui concerne le chêne est traité méthodiquement; au lieu que les dissertations d'Aldrovande sur cet arbre sont, comme tout ce qu'il a écrit, un fatras sans critique et sans goût (Aldrovande (Ulysse), naturaliste italien du 16<sup>e</sup> siècle. Il ne publia lui-même que 4 vol. de sa grande histoire naturelle en 13 vol. in-folio. Le sénat de Bologne publia les 9 autres après sa mort. Les peintures originales qui ont servi pour les dessins de cet ouvrage ont été lors de notre première révolution transférées au Muséum d'histoire naturelle de Paris.)

(4) Voir Golzius, Morel, et Rasche dans son *Lexicon universalis rei nummarie*. (Golzius [Hubert], peintre et numismate hollandais du 16<sup>e</sup> siècle. Tous ses ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Opera omnia Hub. Goltzii de renummaria*, Bruges, 1566-67, 5 vol. in-folio. Morell [André], célèbre numismate suisse du 17<sup>e</sup> siècle. Il a laissé cinq ouvrages sur la numismatie, dont un n'a pas été imprimé et se trouve à présent à La Haye dans la bibliothèque de M. Westreenen de Tiellandt. Rasche [Jean-Christophe], numismate allemand du 18<sup>e</sup> siècle. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages. Celui cité par Grégoire parut à Leipzig, 1785-94, 12 vol. in-8. Un supplément à ce Dictionnaire en 2 vol. in-8 fut publié aussi à Leipzig, 1802-1805, par le même auteur.)

ses tyrans, les proclamait ses libérateurs! En France, le mérite recevra la couronne civique des mains de la justice, chez un peuple rendu à la nature et à la liberté.

### Chapitre III : Emblèmes de la Liberté

Les hommes étant destinés à vivre libres, et la liberté étant après la vertu le premier des biens, comment se peut-il que le globe toujours chargé de tyrans et d'esclaves, ait retenti sans cesse des crimes de ceux-là et des gémissements de ceux-ci? Telle est la force du penchant qui entraîne l'homme vers la liberté, qu'au milieu des fers il tâche d'en alléger le poids par le charme des illusions, et dans les objets qui l'entourent il en cherche l'image.

La liberté fut révéralée des Grecs sous le nom d'Eleuthérie. Tibérius Gracchus lui bâtit sur le mont Aventin un temple magnifique, soutenu de colonnes de bronze et décoré de statues. Quand Jules César eut asservi les Romains, ils élevèrent un temple nouveau à la liberté pour aduler servilement celui qui détruisait la leur.

Le vin est le père de la joie, disaient les anciens; et, parmi les productions de la nature, la vigne leur parut un emblème très-caractéristique de la liberté: le dieu du vin s'appelait également Bacchus ou Liber (1).

Dans quelques médailles elle est représentée sous la figure d'une femme accompagnée de deux suivantes.

D'autres médailles la présentent tenant de la main droite un bonnet et de la gauche la *haste pure*.

Appien raconte que, quand on eut égorgé César, les estimables tyrannicides promènèrent dans la ville un bonnet au bout d'une pique en signe de liberté (2), et des médailles furent frappées avec l'image d'un bonnet entre deux poignards; le génie républicain lançait encore quelques étincelles intermittentes. Ainsi, à la mort de Séjan, il fit éclater sa joie en érigeant une statue à la liberté sur la place publique.

Ainsi, après que Caligula eut été massacré, Cassius Chéréa (3) vint demander le mot aux consuls; et le mot qu'ils donnèrent fut celui de *liberté*; ce qu'on n'avait pas vu de mémoire d'homme (4).

(1) V. *Meursii Arboretum sacrum* (Meursius [Jean II], savant littérateur hollandais du 17<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage cité a été imprimé en 1642, Leyde, Elzevir, in-12. On le trouve aussi à la suite du poème des Jardins de Rapier, édit., 1668, in-12.).

(2) Appien, *Bellum civile*, l. II (Nous avons deux traductions françaises de cet historien; l'une est de Seyssel, 1544; l'autre de Desmares, 1659, in-folio. M. Combes Dounous a traduit les 5 livres des Guerres civiles, Paris, 1808, 3 vol. in-8°.).

(3) Josèphe, *Antiquités judaïques*, l. XIX, c. II (Josèphe [Flavius]. Ses ouvrages, qui se composent de l'histoire de la guerre des Juifs, des Antiquités judaïques en 20 livres, de deux livres contre Apion, qui avait attaqué les Juifs dans son Histoire d'Égypte, et d'un éloge des sept Machabées, ont été traduits en français par Arnaud d'Andilly, Amsterdam, 1681, et par Joachim Gillet, Paris, 1756, 4 vol. in-4°.).

(4) On sait que c'est ce tribun des gardes préto-riennes qui tua Caligula (*Nouv. éd.*).

Ainsi, à la mort de Néron, l'allégresse fut universelle; le peuple de Rome et des provinces prit le bonnet de la liberté, dont il multiplia les images sur les statues, sur les monnaies.

Alciat propose pour emblème de la république délivrée un bonnet entre deux poignards: il convient avec tous les écrivains que le bonnet, étant le signe de l'affranchissement, fut toujours le symbole le plus généralement admis de la liberté; et, après un étalage d'érudition vaine pour prouver que les Garamantes faisaient des bonnets avec des coques d'œufs d'autruche, et que les anciens Grecs étaient toujours tête nue, il raconte que les Grecs de son temps, réfugiés en Italie pour se soustraire au despotisme ottoman, avaient conservé l'usage d'un bonnet comme symbole de leur liberté (1).

### Chapitre IV : Arbres de la Liberté

L'usage de planter le mai était originairement un hommage à la nature, qui, au retour du printemps, s'embellit de tous ses charmes et déploie toutes ses grâces. A Rome et dans toute l'Italie, le premier mai, la jeunesse sortait par troupes, au lever de l'aurore, pour aller cueillir des rameaux verts dont on ornait les portes des maisons. Ces troupes revenaient en dansant au son des instrumens: dans l'intervalle, les pères, les mères, les amis, avaient dressé au milieu des rues des tables frugales où tous les citoyens confondus ne formaient qu'une famille. La fête du premier mai se répandit dans presque toute l'Europe. Mais cet usage, qui présentait quelque chose de touchant dans son origine, dégénéra par l'application que la flatterie en fit aux objets de son affection. Ces grands arbres, auxquels on attachait des guirlandes, et qu'on plantait devant la maison de ce qu'on appelait *gens en place*, étaient un reste de cette fête; et ce n'est pas, dit Cahusac (2), la seule occasion où l'orgueil a usurpé les droits du plaisir.

L'usage du mai était passé d'Angleterre (3) en Amérique; mais sur les rives de la Delaware il avait déjà recouvré sa dignité primitive, et les *may* ou *may-poles* y étaient dans chaque commune le signal du ralliement des citoyens.

Pendant la guerre que nos frères les Américains ont soutenue contre le tyran de Londres à Boston (4), ils avaient désigné pour servir

(1) Vid. *Alciati Emblemata, emblema 151, et passim, etc.* (Alciat ou Alciati [André], célèbre professeur de droit italien, du 16<sup>e</sup> siècle. Ses œuvres ont été imprimées à Lyon, 1560, 5 vol. in-folio, et à Strasbourg, 1616, 4 vol. Claude Mignaut a traduit en vers français les Emblèmes et y a joint une vie d'Alciat, 1584, in-12.).

(2) Histoire de la danse ancienne et moderne, par Cahusac, l. II, c. II. (Cahusac [Louis de], auteur dramatique médiocre, mort à Paris en 1759. L'histoire de la danse ancienne et moderne a été publiée à La Haye, 3 vol. in-12.).

(3) En Angleterre, pour désigner un homme si fier qu'on n'ose l'approcher, on dit proverbialement: « He is grown so high that a man dares not come near him by the length of a mai-pole ». Il est si *haut* qu'on ne peut l'approcher de la longueur d'un *mât* de cocagne).

(4) On sait que cette guerre dura sept ans, de 1776 à 1782. Pendant ce temps, que d'efforts ne fit pas le despote Georges III, si bien qualifié de

d'emblème à la liberté un arbre dont la grosseur et la vétusté imprimaient une sorte de respect. Les Anglais, qui depuis vingt ans se sont couverts d'ignominie en s'armant deux fois contre la liberté, les Anglais coupèrent cet arbre : et quand Washington entra dans cette ville, les Bostoniens s'empressèrent de lui montrer la place qu'avait occupée l'objet de leurs regrets.

Chez nous les *mais* que plantaient l'estime, l'amitié ou l'amour, ont été consacrés à l'amour de la liberté, dont la nature féconde est le symbole. Le premier qui paraît en avoir donné l'exemple est Norbert Pressac, curé de Saint-Gaudens, près Civray, département de la Vienne. En mai 1790, le jour de l'organisation de la municipalité, il fait arracher dans la forêt un chêneau de belle venue, et le fait transporter sur la place du village, où les deux sexes réunis concourent à le planter ; il les harangue ensuite sur les avantages de la révolution et de la liberté. « Au pied de cet arbre, dit-il vous vous souviendrez que vous êtes Français, et, dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté. » Alors tous les citoyens qui avaient des procès consentent, sur sa demande, à les terminer par arbitres; ils s'accordent sur le choix, s'embrassent après avoir entendu leur sentence; et les chants de l'alégresse terminent cette fête digne d'un peuple libre (1).

Chez les Français un sentiment patriotique a toujours l'effet d'une étincelle électrique : elle imprima une salutaire commotion, surtout en mai 1792; à l'époque où nos ennemis redoublaient d'efforts, on vit dans toutes les communes des arbres magnifiques élever leurs têtes majestueuses et défier les tyrans : le nombre de ces arbres monte à plus de soixante mille; car les plus petits hameaux en sont ornés, et beaucoup de grandes communes des départemens du midi en ont dans presque toutes les rues ou même devant la plupart des maisons. Mais, comme le désir de se procurer des tiges gigantesques n'avait pas permis de choisir des arbres enracinés, il résulte de leur dessèchement l'effet inévitable d'une destruction prochaine.

De prétendus philosophes croient se donner du relief en considérant l'homme dans un état abstrait et toujours isolé de ses sens. Le législateur adopte, au contraire, tous les moyens de lier les objets sensibles aux institutions politiques. Et, puisque le peuple français a lui-même déterminé l'objet qu'il regarde comme le type de

tyran par Grégoire, pour maintenir l'Amérique sous son joug royal ! Mais il a prouvé que rien ne résiste à la liberté, cette sainte cause des peuples, cette divinité des grandes âmes : l'Amérique, par son courage et sa constance, avec le talent de Washington dans la guerre et de Franklin dans l'administration, l'Amérique finit, et c'est toujours ainsi que le peuple termine ses différends avec les rois, par mettre le pied sur la gorge de ses oppresseurs. En 1783 l'indépendance américaine était reconnue de l'Europe entière. (*Nouv. éd.*)

(1) Ce passage est extrait d'une lettre signée REYNIER, insérée au Moniteur du 25 mai 1790; elle commence ainsi : « Dans ce moment, monsieur, il est intéressant de voir les curés de campagne donner l'exemple du civisme. M. Pressac de la Chasagnaye, dont j'ai déjà publié différens traits de patriotisme, a fait, le jour de la formation de la municipalité, une action qui mérite d'être citée, etc., etc. (*Nouv. éd.*)

ce qu'il chérit le plus; puisqu'il est résolu de défendre *l'arbre de la liberté* comme des soldats défendent leur drapeau, il est très sage ce décret de la convention nationale : « Dans toutes les communes de la république où l'arbre de la liberté aurait péri, il en sera planté un d'ici au premier germinal. Elle confie cette plantation et son entretien aux soins des bons citoyens, afin que dans chaque commune l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la liberté française (1) ».

L'esprit du décret est évidemment que l'on plante un individu vivant pour remplacer ceux dont la végétation est éteinte. La nature dépérissante ou morte ne doit être que l'emblème du despotisme; la nature vivante et productrice, qui se fortifie et répand ses bienfaits, doit être l'image de la liberté qui agrandit son domaine et mûrit les destinées de la France pour la placer au premier rang sur la scène de l'univers.

### Chapitre V

#### *Le chêne doit être préféré pour l'arbre de la liberté*

Il serait ridicule sans doute de nous traîner servilement sur les pas des anciens quand nous pouvons être *nous*. Faisons les choses non par imitation, mais parce qu'elles sont bonnes; et comme les raisons qui avaient dirigé l'affection de nos ancêtres vers le chêne sont de tous les temps, cet arbre paraît devoir être par excellence *l'arbre de la liberté*.

L'arbre destiné à devenir l'emblème de la liberté doit être en quelque sorte fier et majestueux comme elle : il faut donc,

1. Qu'il soit assez robuste pour supporter les plus grands froids, sans quoi un hiver rigoureux pourrait le faire disparaître du sol de la République, comme il est arrivé à tous les noyers de France en 1709.

2. Il doit être choisi parmi les arbres de première grandeur, et qui s'élèvent de 80 à 130 pieds; car la force et la grandeur d'un arbre inspirent un sentiment de respect qui se lie naturellement à l'objet dont il est le symbole.

3. Sa circonférence doit occuper une certaine étendue de terrain : ce qui, ajoutant au sentiment qu'aura fait naître la considération de sa force, le rendra plus capable de remuer les sens et de parler fortement à l'âme.

4. L'ampleur de son ombrage doit être telle que les citoyens trouvent un abri contre les pluies et les chaleurs sous ses rameaux hospitaliers.

5. Il doit être d'une longue vie, et, s'il ne peut être éternel, qu'au moins il soit choisi parmi les végétaux dont la durée se prolonge pendant des siècles.

6. Il faut enfin qu'il puisse croître isolément dans toutes les contrées de la République.

Or le chêne, le plus beau des végétaux d'Europe, réunit non seulement ces avantages, mais il possède encore celui d'être le bois le plus utile dans tous les objets d'architecture civile et navale. Les artistes ont reconnu que ces belles charpentes de Paris, qu'on avait crues d'abord

(1) Décret du 3 pluviôse.

de châtaignier, étaient de bois de chêne (1). Dans la construction des vaisseaux le chêne tient le premier rang, et c'est avec raison qu'Evelyn l'appelle *le gardien du commerce et de la liberté* : il est préféré pour les futailles, les palissades et le pilotis. Il peut dans l'eau résister à la destruction pendant quinze siècles, ou plutôt il est impossible de fixer le terme de son existence.

Son écorce fournit aux arts des substances que rien ne remplace; après avoir servi de tan pour préparer les peaux et façonner les cuirs, elle s'emploie dans les couches des serres chaudes, ou se convertit en motte à brûler (2).

L'avelanède ou *venali*, qui est la cupule du gland de l'espèce de chêne, appelée *quercus orientalis glande majori* (Tournefort), ou *quercus cerris* (Linnaeus), sert encore dans les tanneries et les teintures; les Levantins en font des chargements à *Setines* (3).

La meilleure encre se prépare avec les noix de galle, qui sont des excroissances produites par la piqûre d'un moucheron sur la feuille de l'espèce appelée *rouvre*. La physique applique encore les noix de galle aux expériences sur les eaux minérales, et à d'autres usages.

Le kermès, ou graine d'écarlate, est une autre gallinsecte que l'on trouve sur une espèce de chêne vert (*quercus coccifera*) : on le récolte en Italie et dans nos départements méridionaux. Il s'emploie pour teindre en rouge, et sert encore dans la médecine, ainsi que les lichens pulmonaires et l'agaric. Si l'on en croit Duchoul, cette dernière substance est un spécifique contre une foule de maladies (4); mais la propriété la plus certaine de l'agaric, converti en amadou, est d'allumer le tonnerre pour foudroyer nos ennemis et défendre la liberté, dont le chêne est le symbole.

Nous avons parlé de l'utilité du gland, qui ne sert plus qu'aux animaux, mais dont une espèce a nourri et pourrait encore nourrir les hommes. Ainsi le bois, l'écorce, le fruit du chêne, tout est utile : il n'est pas jusqu'aux insectes logés dans ses feuilles, jusqu'aux plantes parasites attachées à sa surface, que les arts ne réclament pour les appliquer à nos besoins.

Parlerons-nous de son port, de sa grosseur ? Il est sans doute dans les autres contrées du globe des arbres plus gros. Le baobab, ou *pain de singe* du Sénégal, qui a jusqu'à 27 pieds de diamètre, paraît être entre les végétaux ce qu'est l'éléphant parmi les animaux. On cite, à la

vérité, quelques espèces encore plus colossales; tel est l'arbre *banyan*, dont Marsden a donné la description dans son Histoire de Sumatra (1). Outre ceux qu'il a vus dans l'île, il cite un individu près Menjée, à 20 milles de Patna, dans le Bengale, qui avait, dit-il, 374 pieds de diamètre et 921 de circonférence. On remarquera d'abord l'inexactitude de ce calcul, puisque le rapport du diamètre à la circonférence est à peu près comme 1 est à 3. En second lieu, l'arbre *banyan* pousse des racines ou filets de ses grosses branches; elles s'enfoncent en terre, deviennent de nouveaux troncs, qui à leur tour en produisent d'autres; et celui dont on vient de parler avait, dit l'auteur, 50 à 60 troncs.

Tel est aussi le fameux « castagno di cento caballi », le châtaignier de cent chevaux, que l'on trouve à la seconde région de l'Etna, et dont Brydone et Sestini ont donné la description (2) on n'en voit plus guère que l'écorce. Le diamètre est de 37 pieds et demi : dans l'intérieur est un joli petit pré. Mais les auteurs prétendent que cette prodigieuse végétation est formée de plusieurs troncs voisins qui se sont unis.

Peut-être faut-il placer dans la même catégorie l'if de Fotheringal, près de Taymouth, en Ecosse qui a été décrit par plusieurs auteurs, et récemment encore par Gilpin dans ses Remarques sur les scènes forestières (3) : il lui donne 56 pieds et demi de circonférence.

Evelyn assure qu'autrefois à Saint-Nicolas-de-Port, dans la ci-devant Lorraine, on voyait une table de noyer de 24 pieds de large. Il invoque le témoignage de Scamozzi : mais, outre que toutes les données acquises sur le maximum de grosseur que peut atteindre le noyer relèguent ce récit dans la classe des mensonges, il est à remarquer que la citation est infidèle. Scamozzi dit avoir vu à Saint-Nicolas une table de noyer qui avait 25 pieds de longueur, avec épaisseur et largeur proportionnées (*lunga venti cinque varghi*). Evelyn met 25 pieds de largeur (*twenty five feet broad*), avec épaisseur et longueur proportionnées. Cette observation critique m'a paru propre à mettre le lecteur en garde contre les assertions exagérées (4).

(1) Voyez Histoire de Sumatra, par Marsden, ch. VII et XIV. Il observe que les habitans, surtout dans le sud de l'île, croient que les banyans, sont la demeure ou plutôt la forme matérielle des esprits des bois. Cette idée mythologique est analogue à celles qui concernent les *Dryades* et les *Hamadryades*. (Parrand a traduit en français l'ouvrage de Marsden, 1788, 2 vol. in-8°, fig.).

(2) Voir Lettres de Sestini sur la Sicile et sur la Turquie, t. II, p. 209 et suiv. (Nous avons une traduction française des Lettres de Sestini, mort il y a un an environ.)

(3) Gilpin (Guillaume), écrivain anglais du 18<sup>e</sup> siècle. Le titre de l'ouvrage cité est : Observations relatives aux beautés pittoresques de l'Ecosse, etc.; 1789, 2 vol. in-8°. (Nouv. édit.).

(4) Voir Evelyn, *Sylva, ora discourse of forests trees*, by John Evelyn. London, 1776, in-4°; Scamozzi, *dell' Architettura*, l. VII, c. XXVI. (Evelyn (Jean), savant anglais du 17<sup>e</sup> siècle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont on trouve le détail dans le dictionnaire de Chauffepié. Celui cité par Grégoire a été publié à Londres, 1664-69-1705, 1729, in-folio. *Sylva*, ou discours sur les forêts et sur la propagation des bois de charpente, eut une très grande influence en Angleterre sur la culture des bois. — Scamozzi (Vincent), célèbre ar-

(1) V. Mémoire sur le chêne, par Secondat, p. 32.

(2) Au nombre des avantages que nous devons à l'écorce du chêne on pourrait encore joindre les bouchons, car le liège *suber* est une espèce de chêne.

(3) La Guilletière, Athènes ancienne et nouvelle, p. 116. (Cet ouvrage est de Guillet de Saint-Georges, qui le publia en 1675, 1 vol. in-12°, sous le nom de son frère Guillet de La Guilletière.)

(4) Voir *De varia quercus historia*, par Duchoul, ch. V. Le même auteur fait observer, dans un autre chapitre, que cet arbre a fourni des surnoms à beaucoup de gens qui s'appellent *Duchêne*, *du Rouvre*. (Duchoul (Jean), naturaliste du 16<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage cité, et dont le titre complet est : *Varia quercus Historia; accessit Pilati montis descriptio*, a été publié à Lyon, 1555, in-8°, accompagné de figures.)

Aucun arbre ne peut contester au chêne d'être la gloire de nos forêts. L'histoire naturelle fait mention d'un grand nombre de chênes remarquables par leur énorme grosseur; tels sont ceux de la nouvelle forêt de Hampshire (1).

Tels sont aussi : ce chêne creux, à côté de la demeure du grand-juge Morton (2), qui servait de prison provisoire (3);

Le chêne des dames (*lady's-oak*) dans le parc de Sheffield : il fut coupé. Quel dommage, dit un écrivain, qu'un si bel arbre ait été voué à Vulcain!

Le chêne de Torwood, en Stirlingshire (4), qui, d'après les débris du tronc, paraît avoir eu 11 à 12 pieds de diamètre (5).

On a vu en Allemagne un chêne de 130 pieds de hauteur. Ray, qui lui en donne 30 de diamètre, et Adanson, qui le répète après lui, paraissent avoir pris la circonférence pour le diamètre. Ce qui porte à le croire, c'est qu'Adanson lui-même ne donne que 26 à 27 pieds de diamètre aux plus forts baobabs qu'il ait vus en Afrique; et Ray, sur le témoignage duquel il appuie son assertion, ne se donne pas pour témoin oculaire; il dit *fertur*, on raconte. C'est encore sur oui-dire qu'il assure qu'en Westphalie un chêne servait de citadelle (6).

On sait que les anciens se réfugiaient dans les creux des chênes. Quelques-uns de ces arbres sont tellement volumineux, qu'un seul pied sert à former une pirogue capable de contenir un assez grand nombre de personnes. Mais l'assertion de Ray paraît aussi exagérée que celle de Plot (7), qui, dans son Histoire naturelle du comté d'Oxford, parle d'un chêne capable d'ombrager 304 cavaliers et 4,374 piétons. Je ne vois pas d'ailleurs de proportion entre ces deux nombres.

Un des grands chênes connus est celui de Welbelk, dans le comté de Nottingham, qu'on appelle le chêne de la vallée verte. Evelyn en a donné une description intéressante, qui, dans les dernières éditions, est embellie de gravures.

chitecte italien du 16<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage cité a été traduit en français par d'Arviler et Samuel du Ry, Leyde, 1713, 1 vol. in-folio.)

(1) Hampshire (New-), aux Etats-Unis, (*Nouv. éd.*)

(2) Morton (Jean), chancelier d'Angleterre. (*Nouv. éd.*)

(3) Dans les premiers temps de la république romaine on faisait des espèces de coffres du chêne nommé *robur*, pour y renfermer les malfaiteurs; et le lieu le plus profond des cachots avait conservé le nom de *robur*. Voir *Sextus-Pompeius-Festus, de verborum Significatione*, l. XVI (Philologue célèbre de l'antiquité. L'ouvrage cité est un abrégé du grand ouvrage de Verrius Flaccus, publié à Milan, 1471, in-fol.), au mot *ROBUM*; et Secondat, Mémoires sur l'histoire naturelle du chêne, p. 15.

(4) Comté d'Ecosse. (*Nouv. éd.*)

(5) Voir Evelyn, *passim*.

(6) Voir Ray, *Historia plantarum*, l. I, c. XXII, et Adanson, *Famille des plantes*, p. 211. (Ray (Jean), ou John Wray, l'un des plus savans naturalistes anglais du 17<sup>e</sup> siècle. Il était fils d'un forgeron. L'ouvrage cité par Grégoire a été publié à Londres 1686-88-1704, 3 vol. in-folio. Ray est auteur d'un grand nombre d'autres ouvrages sur l'Histoire naturelle.)

(7) Plot (Robert), naturaliste anglais du 17<sup>e</sup> siècle. Il s'est principalement occupé de l'histoire naturelle de l'Angleterre. On a de lui celle des comtés d'Oxford et Stafford. (*Nouv. éd.*)

D'après les dimensions les plus exactes il a 33 pieds 1 pouce de circonférence. La vétusté l'a creusé à un tel point, qu'un chemin est pratiqué dans l'ouverture; les cavaliers y passent (1).

Parlerons-nous de la longévité du chêne? les faits se présentent en foule. La croissance, la grosseur et la duré des arbres, comparées à celles des animaux, offrent des rapprochemens curieux dont la philosophie n'a pas encore présenté tous les résultats. Je ne citerai pas Martin, qui, dans son Histoire de la religion des Gaulois (2), accumule les témoignages d'Isidore, de saint Jérôme, de Sozomène, pour prouver que du temps d'Eusèbe de Césarée le fameux chêne de la vallée de Mambré, sous lequel Abraham exerça l'hospitalité, existait encore; car il reste à savoir si cet arbre n'était pas un térébinthe, comme le prétendent plusieurs érudits.

Pausanias, après avoir dit qu'en Grèce on trouvait beaucoup d'arbres extrêmement vieux, place au premier rang un osier que l'on voyait au temple de Junon à Samos; au second rang le chêne de Dodone, l'olivier de la citadelle d'Athènes, et un palmier de Délos; au troisième rang un laurier vanté par les Syriens; et ensuite le platane que Ménélas avait, dit-on, planté en Arcadie lorsqu'il était sur le point d'aller faire le siège de Troie (3).

Pline nous dit que dans l'immense profondeur de la forêt Hercinie on trouvait des chênes d'une grosseur étonnante, et qui paraissaient aussi anciens que le globe (4). Le même écrivain cite une yeuse (5), qui de son temps existait encore au Vatican, et dont l'âge, attesté par une inscription étrusque, prouvait qu'elle était antérieure à la fondation de Rome, c'est-à-dire qu'elle avait plus de sept siècles. Dût-on contester l'authenticité de cette anecdote, personne, sans doute, ne sera de l'avis de l'auteur du poème des Mois (Roucher), qui attribue au chêne cinq fois la vie d'un homme, calculée à 60 ans (6), ce qui ne ferait que trois siècles. Adanson, qui lui en accorde le double, a pour lui les naturalistes et l'expérience (7).

Il paraît constant que le chêne est à peu près 200 ans à croître, autant de temps stationnaire, et autant à dépérir; il ne décline qu'après avoir, pendant des siècles bravé les tempêtes, et vu les générations s'écouler sous son ombre. Aucun arbre ne peut donc lui disputer la gloire d'être le symbole de la liberté et des vertus républicaines.

Les espèces de chênes sont très-variées; la plus belle prospère à toutes les latitudes de la France, à toutes les expositions, dans les plaines et les vallées comme sur les montagnes, dans les lieux secs et les lieux humides: elle préfère un bon terrain, mais elle dompte la résistance que lui oppose un sol maigre.

(1) Voir Evelyn, l. III.

(2) Histoire de la religion des Gaulois, par Martin, t. I, l. II.

(3) Pausanias, l. VIII.

(4) Pline, *Hist. naturelle*, l. XVI, c. XLIV.

(5) On sait que c'est une espèce de chêne. (*Nouv. éd.*)

(6) Dans les notes du 5<sup>e</sup> chant. (*Nouv. éd.*)

(7) Voir Adanson, *Famille des plantes*, préface, p. 218. (Adanson (Michel), savant naturaliste, mort en 1806. La Famille des Plantes parut à Paris, 1763, 2 vol. in-8°. Le célèbre Cuvier a prononcé son éloge à l'Institut en 1807.)

Je ne m'étendrai pas sur sa culture, divers auteurs ont traité cet objet. On peut recommander surtout l'ouvrage fait par Juge de Saint-Martin (1).

Cependant la lenteur de sa croissance, la nécessité de lui donner un précurseur qui développe rapidement une belle tige, en attendant que le chêne se soit assuré la prééminence; le besoin de favoriser sa végétation par la végétation respective d'autres plantes, celui d'abriter le jeune individu contre la tourmente des vents; enfin l'intérêt de l'économie rurale, ont fait naître des idées accessoires, que je vais développer.

Dans les communes divisées en sections, chacune de ces sections cultiverait un arbre dont elle porterait le nom; et la commune, collectivement considérée, aurait le *chêne*, l'*arbre de la liberté*, dans le local destiné à réunir tous les citoyens pour ses jeux et les fêtes nationales; ce qui suppose un emplacement favorable au développement de la végétation.

L'intérêt national commande impérieusement de multiplier les espèces de végétaux sur notre sol. Cette vérité acquiert un nouveau poids quand on pense que la dévastation progressive des forêts est effrayante.

Chaque arbre de la liberté serait entouré d'une plantation d'espèces quelconques les plus propres à favoriser son éducation, en formant un bosquet dont la forme et l'étendue seraient subordonnées aux localités.

Pour composer ce bosquet, une espèce d'arbre d'une utilité reconnue serait recommandée spécialement à la sollicitude, à l'émulation de chaque département, sans exclusion toutefois des autres espèces, soit à raison des variétés du grain de terre, soit pour ne pas heurter la difficulté de se les procurer; car quelques exceptions aux principes que j'expose résulteraient nécessairement de la disparité de sol et de climat dans quelques parties de la république, telles que nos colonies; mais on y trouve, pour suppléer le chêne, une foule de beaux arbres qui ne laissent que l'embarras du choix.

Ces idées, supplémentaires au plan principal, paraissent présenter l'utile uni à l'agréable : elles peuvent provoquer la plantation de plusieurs millions de pieds d'arbres, en réveillant l'attention des citoyens qui appliqueraient nos réflexions à leurs spéculations particulières, et donneraient un degré d'impulsion à la physique végétale, dont les progrès sont d'une si haute importance pour la république. Peut-être sentira-t-on qu'il est possible, et que dès lors il est nécessaire, dans les rues infectées de diverses communes, de faire des plantations, qui seront quelquefois un principe de salubrité et toujours une source d'agrément. Tel était Chalcis, où les places publiques étaient décorées par des forêts qui suivaient toutes les sinuosités des rues.

Les moyens que nous proposons affermiront encore l'amour de la patrie, en lui présentant des souvenirs précieux et des objets propres à l'alimenter; l'amour de la nature, dont le citoyen se rapprochera pour travailler à son bonheur : il ne le perd que quand il s'en éloigne.

(1) Voir *Traité de la culture du chêne*, par Juge Saint-Martin, in-8°. Paris, 1788. (Il avait été professeur d'histoire naturelle à Limoges, où il mourut en 1824.)

## Chapitre VI

### Réflexions civiques sur l'arbre de la liberté

Shakespeare, né à Stratford dans l'indigence (1), s'y retira à l'âge de 46 ans. Il planta un mûrier, qui prospéra et couvrit de ses rameaux l'asile du poète. Après la mort de Shakespeare ses concitoyens, qui savaient apprécier un grand homme, étendirent leur vénération même à l'arbre qu'il avait planté.

En 1769 un ministre achète dans cette ville un domaine qui comprenait le jardin où existait encore le mûrier chéri, et sous prétexte qu'il bornait la vue, qu'il rendait la maison humide, une nuit il abat le mûrier. Cette nouvelle jette la ville dans une consternation générale : Rome, dit un écrivain qui nous fournit ces détails, Rome n'eût pas été plus alarmée d'apprendre que les feux de Vesta étaient éteints. Alors tous les citoyens jurèrent de venger cet attentat; ils entourèrent la maison du ministre, qui eut l'adresse de s'échapper.

L'arbre abattu fut acheté par un ouvrier; il en fit divers ustensiles, des tasses à thé, des écriitoires, des tabatières, qu'on vendait comme des bijoux, et qui se payaient au prix de l'or.

Les officiers municipaux de Stratford, qui avaient gardé pour eux la meilleure partie de ce bois, écrivirent à Garrick (2) pour lui demander une statue ou un buste de Shakespeare; la lettre était enfermée dans une boîte de l'arbre du poète. Garrick conçut alors en son honneur le projet d'une fête jubilaire, qui fut célébrée avec la plus grande pompe, et dont l'histoire s'est empressée de recueillir les détails.

Vous qui nous parlez de l'arbre de Shakespeare, quand aurez-vous l'arbre de la liberté ? Est-il vrai que dans le Northampton il y a peut-être encore le *chêne du roi Etienne*, qu'un troupeau d'esclaves allait tous les ans visiter avec respect ? Rappelons-nous les récits puérils de vos histoires concernant le chêne qui servit d'asile à Charles second après la déroute de Worcester ? Halley (3) prostitua son génie en donnant à une constellation de l'hémisphère méridional le nom de *chêne royal*, comme autrefois Conon de Samos (4), en plaçant dans le ciel la chevelure de Bérénice. Mais bientôt l'astronomie, souillée de ces noms, doit se purifier au creuset révolutionnaire (5) : tout ce qui est royal ne doit figurer que dans les archives du crime.

La destruction d'une bête féroce, la cessation d'une peste, la mort d'un roi, sont pour l'humanité des motifs d'allégresse. Tandis que par des chansons triomphales nous célébrons

(1) Le 23 avril 1564, et mort en 1616 (*Nouv. éd.*).

(2) Ce célèbre tragique anglais né à Hereford en 1716, et mort le 20 janvier 1779, était fils d'un Français, nommé La Garigue. Voyez les mémoires sur sa vie traduits par Defaucompret, Paris 1822. (*Nouv. éd.*)

(3) Halley (Edmond), célèbre astronome anglais du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle. Il avait été membre correspondant de l'académie des sciences de Paris. (*Nouv. éd.*)

(4) Astronome grec. (*Nouv. éd.*)

(5) On prépare un travail pour républicaniser les dénominations astronomiques. (Ce projet eût infailliblement été mis à exécution sans les changemens survenus.)

l'époque où le tyran monta sur l'échafaud, l'Anglais avili porte le deuil anniversaire de Charles premier (1), l'Anglais s'incline devant Tibère (2), et Séjan : mais la liberté plane sur les montagnes de l'Écosse; les ombres de Sidney (3), de Pym (4) et de Hampden (5) errent autour des défenseurs de l'éternelle justice.

Quoique le parlement britannique soit vendu à l'iniquité, c'est peut-être de son sein même que s'échappera le signal d'une révolution nouvelle; car il renferme quelques philosophes amis de la vertu et des droits du peuple. Ah ! qu'ils ne se découragent point : qu'ils aient une marche intrépide et concertée : la massue de la vérité est en leurs mains; avec elle ils terrasseront les brigands de la cour de Sait-James, et planteront sur les cadavres sanglants de la tyrannie *l'arbre de la liberté*, qui ne peut prospérer s'il n'est arrosé du sang des rois (6).

La main impure de Capet avait déshonoré un arbre planté dans le jardin national au nom de la liberté qu'il voulait assassiner : la convention nationale a autorisé les jeunes or-

phelins des défenseurs de la patrie à le renverser pour lui en substituer un autre (1).

De toutes parts, à côté du drapeau tricolore, s'élèvent des tiges républicaines; déjà le symbole de la liberté devient celui de l'union entre les peuples. Des citoyens français et genevois, réunis dans une fête, ont décidé que l'arbre de la *fraternité* ornerait les limites des deux états.

Vingt sociétés populaires, rassemblées à Die, ont arrêté que *l'arbre de la liberté* serait planté sur Glandosse, une des plus hautes montagnes du département de la Drôme, qui a déployé une sainte énergie contre les fédéralistes du midi (2).

Au retour annuel de l'automne, des Romains vont en foule visiter le chêne de la galerie d'Albano, qu'on dit être contemporain de la république; ils croient encore respirer là l'air que respiraient leurs ancêtres avant que Rome eût subi le joug; leurs cœurs s'attendrissent à la vue de cet arbre qui leur retrace l'image de la liberté. Un peuple qui chérit de tels souvenirs donne des espérances; et ce chêne, le Nestor de son espèce, fournira peut-être encore des couronnes civiques à ses véritables libérateurs.

L'arbre de la liberté s'élève sur les sommets des Alpes; un jour il ombragera le front sourcilieux de l'Apennin; l'Italie relèvera sa tête humiliée, et le siècle nouveau qui va naître sera sans doute l'époque de son réveil. Les peuples tourneront alors leurs regards affectueux vers la France....., vers la France qui venge leurs droits et proclame leurs imprescriptibles souverainetés. Alors ils courront aux armes pour exterminer jusqu'au dernier rejeton de la race sanguinaire des rois; et l'arbre de la liberté, indigène parmi nous sous tous les rapports, s'acclimatera dans les contrées lointaines, et couvrira de ses rameaux les rives du Bosphore et celles de la Nawa.

Arbre chéri, que tes racines pénétrant un sol fertile y pompent des sucres abondants et généreux; que ta cime, s'élançant loin de la terre et fuyant dans les nuages, défie la fureur des autans; que la hache n'approche jamais de ta tige (3) que pour frapper quiconque oserait porter sur toi des mains téméraires; que la tempête, passant avec respect sur ton horizon, ne t'envoie que des rosées bienfaisantes, tandis qu'elle lancera la foudre sur tous les trônes!

Quand les poètes peignent les délices de la vie patriarcale, ils nous montrent des arbres qui rassemblent des familles sous leurs rameaux protecteurs. L'homme, fatigué par l'âpreté du travail et le tourbillon des affaires, appelle le plaisir; et le plaisir lui montre un ombrage frais, où l'on respire un air pur, où la gaité pétille. Ainsi, près des murs de Strasbourg, tandis que les esclaves de l'Autriche traînaient leurs fers sur la rive opposée du Rhin, les

(1) Condamné à mort le 30 janvier 1649, et décapité devant le palais de Wittehall le 2 février suivant. Nous avons une traduction française de son procès, Paris, 1826, in-8°, laquelle fait partie des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, Paris, 1823-25, 25 vol. in-8°. (*Nouv. éd.*)

(2) On sait que ce monstre surveillait lui-même le zèle des bourreaux. Un jeune grec, son précepteur, effrayé des vices de son élève, a dit de lui : « C'est de la boue détrempée dans du sang. » (*Nouv. éd.*)

(3) Sidney (Algernon), né à Londres en 1617. On sait qu'il fut traduit par ordre de Charles II devant un jury présidé par l'infâme juge Jeffreys, ce lâche conseiller des cruautés de son maître Jacques II. Bien qu'il n'y eût point de preuves du prétendu crime de Sidney d'avoir conspiré contre Charles II, il fut condamné à mort et exécuté le 7 décembre 1683. Cette tache de sang accompagnera éternellement les noms odieux de Charles II et de Jeffreys. (*Nouv. éd.*)

(4) Pym (John), né dans le Sommerset en 1584. Il est célèbre par sa vigoureuse opposition sous les règnes de Charles I<sup>er</sup> et de Jacques II, et pour avoir embrassé sans restriction les opinions des puritains. Il est mort en 1643. Clarendon, quoique d'une opinion opposée donne dans ses Mémoires d'intéressants détails sur Pym. (*Nouv. éd.*)

(5) Hampden (Jean), né à Londres en 1594. Il était cousin germain de Cromwell. Lorsqu'il entra dans la chambre des communes en 1625, il signifia nettement qu'il ne paierait pas la taxe de mer (ship money) établie par Charles I<sup>er</sup>. Sa grande popularité explique son influence dans les affaires. Celle qu'il eut dans le parlement est considérable. C'est de lui que le royaliste Clarendon a dit : « Il avait un esprit pour tout inventer, une langue pour tout persuader, et un bras pour tout exécuter ». Il mourut en 1643. M. Paquis a publié en 1830 une « Vie d'Hampden, ou du refus de l'impôt », renfermant de curieux détails. Paris, brochure in-8°. (*Nouv. éd.*)

(6) Ces paroles ont été prononcées par Barrère, qui présidait la Convention lorsqu'une députation de la Commune vint demander qu'on hâtât le jugement de Louis XVI. Barrère répondit que l'assemblée allait s'occuper du procès de *Louis-le-traitre*. Les membres du côté droit ayant demandé qu'on retardât la mise en jugement, le président répondit : « L'Arbre de la liberté ne peut croître qu'arrosé du sang des rois. » Nous avons rapporté ce fait *historique* seulement à cause de la ressemblance presque complète des paroles de Grégoire avec celles de Barrère. (*Nouv. éd.*)

(1) Décret du 3 pluviôse.

(2) Voir procès-verbal de l'assemblée tenue à Die, etc.

(3) Il existait encore avant 1815 quelques arbres de la liberté; mais l'hypocrite Louis XVIII les fit rechercher avec soin, et ordonna qu'ils fussent abattus. Cependant nous en citerons deux qui ont échappé à cette frénésie royale; l'un est à Linas, devant l'église même; l'autre à Pantin, aussi devant l'église, et fut planté, si nous sommes bien informés, le 5 mai 1793. (*Nouv. éd.*)

Français libres se réunissaient en foule sous l'arbre vert. Un escalier peint en vert montait spiralement sur le contour de son tronc, et deux étages de galeries suspendues dans ses rameaux retentissaient des accens de la joie et des chants de la liberté.

Et vous, guerriers français, dont la valeur, qui n'eut de modèle chez aucun peuple, surpasse ce que l'on raconte de tous les peuples, tandis que sous les drapeaux de la liberté vous combattez pour vos mères, vos femmes, vos enfans; vos enfans, vos épouses et vos mères, réunis sous l'arbre de la liberté, entonnent les hymnes du patriotisme et préparent les couronnes civiques que nos mains vous destinent.

Mais il faut auparavant que la république triomphante, élevant sa tête majestueuse, reçoive les hommages de l'univers. Les Français l'on juré, le ciel est témoin de leurs inviolables sermens, ils existeront libres, ou ils cesseront d'exister; et nous déclarons la guerre à quiconque oserait parler de paix avant que tous nos ennemis aient mordu la poussière.

Alors seulement, alors nous laisserons reposer nos armes, toujours acérées, toujours prêtes à se lever contre quiconque oserait attenter à nos droits.

L'arbre de la liberté croîtra; avec lui croîtront les enfans de la patrie; à sa présence ils éprouveront toujours de douces émotions. Sa verdure fixera leurs regards par la couleur la plus amie de l'œil et la plus répandue dans la nature; dans les beaux jours de l'été ils iront demander de la fraîcheur; et ce chêne dont les rameaux sortent à angles droits étendra son ombrage sur la famille commune. Il verra les mains de la fraternité s'enlacer par le plaisir dans des jeux auxquels présidera toujours l'innocence.

Les monumens qu'élève la tyrannie attestent les calamités de l'espèce humaine; celui-ci est le gage de notre bonheur; contemporain de la révolution, et pour ainsi dire dépositaire des événements qui la signalent, il les retracera sous les yeux de la postérité.

Là les citoyens sentiront palpiter leurs cœurs en parlant de l'amour de la patrie, de la souveraineté du peuple, de l'unité, de l'indivisibilité républicaine; et l'étranger admis à ces scènes ravissantes en sortira pénétré d'admiration envers ce peuple qui s'est dévoué pour la liberté du monde.

Là ils rediront comment la Convention nationale sut écraser le royalisme, le fédéralisme, et comment, à travers les trahisons et les tempêtes, elle conduisit au port le vaisseau de l'état.

Là nos guerriers raconteront les prodiges de bravoure des soldats de la liberté en combattant les esclaves des rois: l'enfant qui court à la puberté enverra leurs honorables blessures, l'enfant d'un âge plus tendre tressaillira déjà dans les bras de sa mère.

Sous cet arbre où se rassembleront ceux qui forment les extrémités de la vie: « J'aidai à le planter, je l'arrosai, dira le vieillard en jetant sur le passé des regards attendris. Il est dans la vigueur de la jeunesse, et moi j'incline vers le tombeau. Vous qui nous succéderez dans la carrière, réunis sous ses rameaux, racontez à vos enfans quels furent nos efforts pour fonder la république; que la tradition le répète aux générations les plus lointaines. » Alors les enfans et les mères, en bénissant le vieillard, jure-

ront de transmettre à leurs descendans la haine des rois, l'amour de la liberté, sans laquelle il n'est pas de peuple, et l'amour de la vertu, sans laquelle il n'est pas de liberté.

## 28

La société populaire de Cognac (1) félicite la Convention nationale sur la découverte des conspirations ourdies contre la liberté; demande la punition des conspirateurs, des suppôts de l'infâme royauté, qui, masqués d'un civisme trompeur, s'agitent en tous sens pour relever un trône odieux que la volonté suprême du peuple a réduit en poussière. Cette société ajoute, que, sans la liberté, l'existence lui seroit insupportable; que le tombeau l'effraie moins que la tyrannie. Elle invite la Convention à rester à son poste environnée de la toute-puissance du peuple, pour affermir le règne de la liberté, de l'égalité, de la vertu, sur les débris de toutes les tyrannies et de tous les vices.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Cognac, 2 germ. II] (3).

« Citoyens représentants du peuple,

Encore des complots, encore des conspirations ourdies contre notre liberté, encore des suppôts de l'infâme royauté qui, masqués d'un civisme trompeur, s'agitent en tous sens pour relever un trône odieux que la volonté suprême du peuple a réduit en poussière. O corruption, ô honte! La France serait de nouveau asservie! Elle recevrait des lois d'un maître, elle qui doit en dicter au monde entier! Et le sang de ses innombrables défenseurs aurait été versé en vain, et douze cent mille républicains armés, ayant derrière eux 27 millions d'hommes libres, seraient destinés à courber la tête sous le joug d'une bande de vils ambitieux et de ramper encore au nom d'un avorton d'une race abhorrée? Non, non, législateurs, les Français périront tous plutôt que de connaître l'esclavage. La liberté est le premier besoin des peuples éclairés. Sans elle, l'existence nous serait insupportable; le tombeau nous effraie moins que la tyrannie, et nous n'y descendront qu'après y avoir précipité nos infâmes ennemis. Montagne intrépide, continue à lancer la foudre, qu'aussi prompte que l'éclair, elle anéantisse le conspirateur au moment même qu'il conçoit sa pensée légitime. Purge le sol de la liberté, délivre-nous de ces hordes de brigands qui spéculent sur notre ruine et calculent froidement le produit du crime et de la trahison. Le peuple qui a mis en toi sa confiance, ce peuple qui te chérit à tant de titres, saura aussi t'environner de sa toute puissance pour le règne de la liberté, de l'égalité et de la vertu, sur les débris de toutes les tyrannies et de tous les vices. »

ALBERT, DULIGNON (présid.), VREMOND (écrét.).

(1) Et non Coignac.

(2) P.V., XXXIV, 318; Débats, n° 568, p. 351; B<sup>in</sup>, 19 germ. (suppl<sup>ts</sup>).

(3) C 299, pl. 1052, p. 21.